

Le domaine de Dieufit

Jules-Félix Gévélot (1826-1904), industriel parisien, achète en 1862 à François-Gabriel Bertrand, maire de Caen et député du Calvados, le domaine de Dieufit.

Entre 1864 et 1865, Gévélot entreprend de transformer Dieufit en ferme modèle grâce à une campagne de défrichage, de nivellement et de mise en culture des sols. Ces travaux s'accompagnent de la construction de plusieurs édifices importants, notamment une imposante demeure de maître, connue sous le vocable de château, et de vastes dépendances nécessaires à l'exploitation agricole du domaine ; employant jusqu'à 1 600 personnes, dans un pays frappé de plein fouet par la crise cotonnière due à la guerre de Sécession qui fait rage aux États-Unis.

La famille Gillot hérite en 1927 du domaine. En 2007, le cœur de ce domaine est vendu et, le nommé château est ainsi restauré...

Le château et la ferme

Construite par l'architecte flérien Henri Amiard dans un style très Second Empire. L'édifice avait pour particularité d'abriter à la fois le maître des lieux et le directeur de la ferme. Le plan général de la ferme représentait un rectangle de 280 m de long sur 110 m de large.

Autour de la cour, aujourd'hui divisée en deux propriétés distinctes, s'organisaient les bâtiments agricoles :

- une bouverie (200 boeufs),
- une vacherie (50 vaches),
- une écurie (48 chevaux de culture),
- une écurie avec box (chevaux et poulinières),
- trois bergeries (1 500 moutons),
- des porcheries,
- des granges etc,
- un abreuvoir de 28 m de long sur 11 m au milieu de la cour etc,
- une fromagerie.

Cet ensemble de bâtiments était autrefois desservi par des voies Décauville mais ces rails étroits, très utilisés dans la seconde moitié du XIX^e siècle dans l'industrie ou pour des applications militaires, ont aujourd'hui disparu.



Papillonnages de saison

Qui n'a pas eu la chance de suivre, même brièvement, le batifolage d'un papillon le long d'un sentier de randonnée ?

Du printemps à l'automne, ces gracieux insectes semblent omniprésents au Pays du Houlme, que l'on traverse des bourgs, des champs ou des boisements. Les espèces les plus facilement observables sont bien sûr celles dont les plantes nourricières sont abondantes dans ces milieux.

Quel est le point commun entre le **vulcain**, la **petite tortue** (adultes en haut) et le **paon du jour** (adulte et larve en bas) ? L'ortie, dont ont absolument besoin leurs chenilles pour se développer.

Informations

Office de Tourisme du Pays de Flers

2, place du Docteur-Vayssières - 61100 FLERS

Tél : 02 33 65 06 75

accueil@flerstourisme.fr

www.flerstourisme.fr

Pays de Flers

Fascicule du circuit 15 du topoguide des itinéraires de randonnée et de promenade

Imprimerie Montant - 61100 Flers

Credit photos : Club photo de la Petite A (B. Lounay) / CPE des Collines Normandes / Service communication CAPF.



Pays de Flers

Circuit n° 15
Les Crêtes



Circuit n°15

Les Crêtes

14 km - 3 h 30

Départ : Bellou-en-Houlme

église, côté mairie
(balisage jaune).



- 1** Départ près de l'église par la rue de Briouze. Prendre le 1^{er} chemin goudronné à droite puis de nouveau à droite par une voie empierrée. (**prudence**) À l'intersection, tourner à gauche, franchir 2 ponts, puis à gauche à la patte d'oie. Marcher jusqu'au lieu-dit « La Bulière » en laissant les 2 routes sur la gauche.
- 2** Prendre le 1^{er} chemin empierré sur droite. Suivre cette voie agricole en pleine zone bocagère. Longe une zone reboisée et une haie vive reconstituée. À l'intersection avec un autre chemin, tourner à droite puis de nouveau à droite après 50 m dans un chemin de terre étroit. Puis à gauche jusqu'à la route D 53. Prendre à gauche et ensuite à droite. Au lieu-dit « Le Haut Bois », obliquer à gauche et suivre ce chemin.
- V** Tourner à droite, suivre la route jusqu'à « La Noëllière ». Tourner à gauche, puis à droite. Au carrefour, prendre à droite, et obliquer à droite au virage. Prendre le 1^{er} chemin de terre sur gauche. À la fin de celui-ci, tourner à droite et marcher jusqu'à une intersection avec la route D 21.



- 3** Au village de Landelaise prendre vers la gauche direction La Coulonche, prendre la montée (dénivelé de 100 m) au carrefour ou vous avez la vue sur le bourg de La Coulonche prendre à droite la route des crêtes. Prendre la 1^{re} route de droite qui descend et contourne le domaine de Dieufit au-dessous de celui-ci prendre à droite direction Bellou. Jusqu'au village de la Huberdière, emprunter à gauche le chemin, puis à droite sur la petite route jusqu'à la départementale. Prendre en face un large chemin, puis à droite le 1^{er} plus petit pour déboucher entre 2 maisons prendre ici à droite et le 1^{er} à gauche pour plus loin traverser en face de nouveau traverser la route pour un petit chemin de terre, traverser de nouveau pour prendre ensuite à droite dans le lotissement de la Perelle qui vous conduit au plan d'eau, l'aire de jeux et le terrain de boules pour remonter vers l'église.
- 4** (**prudence**) Continuer tout droit dans le chemin empierré puis à droite. Au bout, tourner à gauche sur la route D 118 puis 1^{er} chemin à droite. À l'intersection, prendre le chemin en face et marcher en laissant la voie de gauche jusqu'à une nouvelle intersection. Traverser, continuer tout droit puis tourner à droite, de nouveau à gauche et retour à l'église.



0 0.5 Km 1 Km
Carte à 1/25 000 - IGN Scan 25 - 2009 - Copie et reproduction interdites

 Circuit de randonnée
 Variante
 Aire de pique-nique